

N° 20746-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 31 juillet 2018

Rapport de présentation

OBJET : modifiant l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

PJ : un projet de délibération

Référence :

- délibération n° 27-2016/APS du 22 juillet 2016 relative aux règles générales d'aménagement et d'urbanisme et au plan d'urbanisme directeur en province Sud ;
- délibération n° 32-2016/APS du 6 septembre 2016 approuvant la convention relative à la délégation de service public de la tenue commune ;
- l'arrêté modifié n° 1686-2014/ARR/DJA du 18 juin 2014 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs.

I- Au comité provincial d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)

Conformément à l'article PS. 111-2 de la 22 juillet 2016 susvisée, « *le comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud est présidé par le président de l'assemblée de province ou son représentant* ».

Par arrêté modifié du 18 juin 2014 sus-référencé, M. Gil Brial a été désigné pour vous représenter au comité provincial d'urbanisme de la province Sud (CAUPS). Il est cependant sollicité son remplacement au sein de cet organisme.

Il convient ainsi de modifier l'article 36 de l'arrêté modifiée du 18 juin 2014 sus-référencé, en désignant votre représentant pour siéger au CAUPS.

II- A la commission consultative de la tenue commune

Conformément à l'article 4 de la délibération du 6 septembre 2016 sus-référencé, « *La commission consultative de la tenue commune est présidée par le président de l'assemblée de province* ».

Par arrêté modifié du 18 juin 2014 sus-référencé, M. Gil Brial a été désigné pour vous représenter au sein de la commission consultative de la tenue commune. Il est cependant sollicité son remplacement au sein de cette instance.

Il convient ainsi de modifier l'article 87-1 de l'arrêté modifiée du 18 juin 2014 sus-référencé, en désignant votre représentant pour siéger à la commission consultative de la tenue commune.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.